

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

Procès à Lausanne

03 septembre 2019 06:03; Act: 03.09.2019 06:03

Les faux plombiers iront tous en prison, ou presque

Les trois membres du trio de voleurs de vieilles dames ont été condamnés à de la prison ferme. Mais l'un d'entre eux, laissé en liberté, ne s'est pas présenté au verdict.



L'un des membres du trio ne s'est pas présenté à la lecture du verdict, où il a été condamné à 4 ans de prison. (Photo: iStock)

on off i

Un père et ses fils ont écopés lundi de 4 ans de prison et d'une expulsion du territoire pendant 10 ans. Ce trio de voyous habitués des tribunaux s'en était pris à des personnes solitaires très âgées, toutes domiciliées au sud de Lausanne («20 minutes» du 30 août).

Une faute?

Signalez-la-nous!

Après avoir vérifié qu'elles vivaient seules, ils se présentaient comme plombiers pour vérifier des problèmes d'eau inexistantes et dérobaient argent et bijoux. Un faux policier venait ensuite établir un constat et surtout nettoyer toutes traces et s'emparer d'ultimes valeurs. Les parentes de deux procureures et de l'ancien chef de la police locale ont subi ses vols entre mars 2016 et juin 2018.

Seuls le père et un de ses fils sont sous les verrous, eux qui étaient déjà détenus avant le procès. Le Tribunal n'avait par contre pas accepté la demande du procureur Julien Aubry d'arrêter, au terme des débats la semaine dernière, le troisième larron. Ce dernier a alors préféré ne pas se présenter hier lors du verdict du tribunal correctionnel de Lausanne et n'est donc plus entre les mains des autorités.

(chu)

Plus de sujets

Après «Top Chef», patron d'un club de strip-tease

Installé depuis peu en Thaïlande, le candidat de la saison 8 de «Top Chef» serait devenu manager d'une boîte de gogo danseuses.